

DEPARTEMENT**ISERE****CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SASSENAGE****N° D'ORDRE**

14/2024

DELIBERATION**du Conseil d'Administration du 09 Avril 2024****Objet :**

Ressources Humaines

Ajustement des effectifs
et des emplois**Présents :**

Nathalie LEVRAT Vice-Présidente du CCAS, Nathaly TAVERNIER, Hajera TURKI, Isabelle DEFAY Conseillères Municipales, Dominique REDON Membre Qualifié, Cécile COIGNÉ, Annie SUAUBOURDIS, Françoise DAVID, Membres Nommés.

Absents :

Michel VENDRA Président du CCAS, Marie-Frédérique DI RAFFAELE Adjointe, Mylène GOURGAND Conseillère Municipale, Laëtitia MAGINOT, Laurence PERLI Membres Qualifiés.

Pouvoirs : Marie-Frédérique DI RAFFAELE a donné pouvoir à Nathaly TAVERNIER, Mylène GOURGAND a donné pouvoir à Isabelle DEFAY

Date convocation : 29 Mars 2024

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 8

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 10

LE RAPPORTEUR EXPOSE au Conseil d'Administration

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34 précisant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 12 mars 2024,

CONSIDÉRANT les mouvements du personnel et les recrutements en lien avec ces mouvements nécessitant ainsi de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune ci-dessous,

CONSIDÉRANT que ces postes peuvent être occupés par la voie contractuelle selon la réglementation en vigueur,

Ajustement du tableau des effectifs aux besoins de la collectivité

	SUPPRESSION	MOTIF	CREATION
1	Adjoint technique territorial Temps complet 28 h CCAS	Modification du temps de travail	Adjoint technique territorial Temps complet 31 h 30 CCAS

LE RAPPORTEUR PROPOSE au Conseil d'Administration :

D'ADOPTER les mouvements tels que cités ci-dessus,

D'INSCRIRE au budget principal du Centre Communal d'Action Sociale de Sassenage les crédits nécessaires, chapitre 012.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après délibération et vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

- **APPROUVE ET VOTE** la délibération n° 14/2024 relative à l'ajustement des effectifs du CCAS

Fait et délibéré à Sassenage, les jours, mois, et ans susdits et ont signé les membres présents et/ou représentés.

Certifié exécutoire par le Président
du C.C.A.S compte tenu de la
Réception en Préfecture le :
et de la publication le :

Pour copie certifiée conforme
Sassenage, le 15 Avril 2024

La Vice-Présidente du CCAS,
Nathalie LEVRAT

